

CHARTRE D'OBJECTIFS POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE LE LONG ET SUR LA SEVRE NANTAISE ET SES AFFLUENTS

Cette chartre repose sur les objectifs suivants :

- Etre le coordonnateur des projets du territoire des pays et des départements sur et le long de la voie d'eau. Ajouter une dimension à tous vos projets touristiques **sur et autour de la voie d'eau**. Exemples : la randonnée nautique, le GR de Pays ...
- Favoriser des actions préservant l'environnement et le patrimoine présentant un intérêt touristique et **satisfaire les objectifs arrêtés dans le SAGE** :
 - Reconquérir la qualité de l'eau destinée à l'alimentation en eau potable,
 - Maintenir, préserver, développer la diversité de la ressource en eau (qualité, quantité, continuité hydraulique),
 - Sensibiliser, informer, former, responsabiliser,
 - Maintenir, préserver, développer la diversité des milieux aquatiques, du patrimoine biologique et du patrimoine bâti et historique lié à l'eau,
 - Prévenir et gérer les risques d'inondation,
 - Favoriser la concertation autour des sites touristiques pour les différents usages.

L'objectif de qualité des eaux fixé dans le SAGE est une bonne qualité des eaux en 2015 pour l'ensemble des cours d'eau du bassin (référence à la Directive Cadre sur l'Eau fixant un objectif de bon état écologique des eaux en 2015).

En souscrivant à ces objectifs, « la Sèvre Nantaise » aura vocation à :

1- Fédérer l'ensemble des partenaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de développement touristique de qualité lié aux rivières et vallées :

- s'appuyant sur la demande des clientèles touristiques et sur les potentialités des voies d'eau,
- favorisant l'attractivité des voies d'eau sources d'activités de loisirs et d'animation,
- élaboré de manière collective et en partenariat global quant à ses contenus et champs d'actions,
- s'inscrivant dans un programme d'actions annuel.

2- Permettre par leur projet, un développement touristique des vallées, durable encourageant :

- un tourisme respectueux de la qualité de l'environnement conformément aux objectifs du SAGE,
- une offre touristique ancrée sur le patrimoine, l'histoire, la culture, la nature, le terroir lié aux rivières la Sèvre Nantaise, la Maine, la Moine et la Sanguèze et à l'itinérance le long des rivières,
- une offre privilégiant la qualité de l'accueil à l'image de la vallée.

3- Etre force de proposition pour permettre à la vallée de devenir une réelle destination touristique de qualité :

Thèmes proposés par la Sèvre Nantaise :

- Randonnée pédestre : topoguide, coordination de l'entretien des sentiers et du balisage par les communes et les Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre pour le GR de Pays, structuration des sentiers de petite randonnée le long des rivières, promotion et proposition de produits touristiques,
- Randonnée équestre : analyse de l'existant et coordination à l'échelle de la vallée des projets des structures départementales et des pays,
- Randonnée cyclotouristique : analyse de l'existant et coordination à l'échelle de la vallée des projets des structures départementales et des pays.

● Randonnée fluviale (sous toutes ses formes) : poursuivre la structuration de l'opération randonnée nautique, coordination des projets de tourisme fluvial en général, communiquer sur les produits existants, transmettre les informations sur l'offre,

● Pêche : conception et coordination du produit pêche, structuration des sites de pêche, des parcours de pêche et des services liés à la pêche,

● Moulins : travail de valorisation du patrimoine industriel lié aux moulins, à l'eau,

● Nature : recherche des sites naturels remarquables en bord de rivière,

● Points de vue : qualification des points de vue sur les vallées,

● Signalétique : réflexion sur la signalétique informative de la rivière.

4- De manière générale, la Sèvre Nantaise s'associera sur les campagnes de communication des CDT et des Pays pour tout ce qui concerne les « produits de la Sèvre Nantaise ».

Si ces structures ne souhaitent pas communiquer sur l'offre, la Sèvre Nantaise pourra éventuellement se substituer à eux. Les campagnes de communication reprendront l'accroche « les 100 secrets de la Sèvre Nantaise ».

En coordination avec les CDT et les Pays, la Sèvre Nantaise pourrait participer à des salons spécialisés dans le tourisme fluvial et la randonnée.

5- La Sèvre Nantaise apportera les conseils techniques nécessaires à la réalisation des projets et actions auprès des animateurs et des porteurs de projets touristiques liés aux activités de la Sèvre Nantaise.

Pour cela, la Sèvre Nantaise pourra programmer des formations spécifiques. L'objectif est de favoriser la mise en réseau. Cela concerne aussi bien les acteurs locaux et les prestataires que les secteurs d'activités et les filières thématiques. Ceci afin de favoriser l'adhésion de tous au projet.

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

Le directeur du CRT Poitou-Charentes

Le directeur du CRT Pays de la Loire

Les directeurs des CDT :

- Monsieur Gilles ALLARD, Directeur du CDT de Loire-Atlantique

- Monsieur Arnaud TEZE, Directeur du CDT du Maine et Loire

- Monsieur RICHEL, Directeur du CDT des Deux-Sèvres

- Madame Nathalie BATELLI, Directrice du CDT de la Vendée

Les directeurs des pays et pôles touristiques suivants :

- Pôle touristique du Haut Bocage Vendéen

- Pays de Gâtine

- Pôle touristique des Mauges

- Pôle touristique du vignoble Nantais

- Pays du Bocage Bressuirais

Les chargés de programme tourisme des régions des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes

Les chefs de service concernés des départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

Les présidents et les directeurs des Offices de tourisme de :

- Loire-Atlantique : Nantes - Vertou - Clisson - Vallet

- Vendée : St-Fulgent - Montaigu - Mortagne/Sèvre - Pouzauges - Les Herbiers

- Deux-Sèvres : Cerizay - Moncoutant - Mauléon

- Maine-et-Loire : Maulévrier - Cholet

Un représentant des randonneurs pédestres à désigner

Un représentant des clubs de canoë-kayak à désigner

Un représentant des pêcheurs à désigner

Cette proposition n'est pas exhaustive. Tout nouveau projet peut induire une évolution de la composition du Comité de Pilotage par adjonction de nouveaux représentants.

COMPOSITION DU COMITE RESTREINT

Les directeurs DE CDT :

- Monsieur Gilles ALLARD, Directeur du CDT de Loire-Atlantique
- Monsieur Arnaud TEZE, Directeur du CDT du Maine-et-Loire
- Monsieur RICHEL, Directeur du CDT des Deux-Sèvres
- Madame Nathalie BATELLI, Directrice du CDT de la Vendée

Les chargés de missions des pays et pôles touristiques suivants :

- Pôle Touristique du Haut Bocage Vendéen
- Pays de Gâtine
- Pays des Mauges
- Pays du Vignoble Nantais
- Pays du Bocage Bressuirais

La chargée du programme tourisme du Conseil régional des Pays de la Loire

Le chargé du programme tourisme du Conseil régional Poitou-Charentes

Les directeurs des offices de tourisme qui commercialisent des produits touristiques